



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 12/10/2021

## **VOITURES-RADARS PRIVÉES : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » LANCE LA PÉTITION « [PLUS UN RADAR DE PLUS](#) » ET DEMANDE LA CRÉATION D'UNE VÉRITABLE POLICE DE LA ROUTE POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES USAGERS.**

Il y a 4 ans, la Sécurité routière expérimentait pour la première fois la conduite de voitures banalisées équipées de radars embarqués confiée à des salariés de sociétés privées. La mesure devait permettre de décharger les forces de l'ordre de la mission – pourtant régaliennne – de verbalisation des excès de vitesse, prétendument pour recentrer leurs actions sur d'autres types d'infractions, dont la surveillance ne pouvait être automatisée.

Mais aujourd'hui, alors que le Gouvernement annonce que 4 700 radars équiperont les routes françaises l'an prochain et que le déploiement des voitures-radars privées dans les dernières régions qui ne l'avaient pas encore mis en œuvre interviendra début 2022, force est de constater que ces véhicules privatisés sont devenus de véritables *serial flasheurs* fortement décriés et massivement rejetés par les automobilistes et, surtout, que cette obsession française du radar n'a pas permis de réduire l'accidentalité routière.

**Ce mardi 12 octobre 2021, l'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une mesure impopulaire, inutile et dangereuse pour les usagers qui, sous couvert de sécurité routière, ne sert en réalité qu'un but purement lucratif. De façon générale, l'association considère que la politique française basée sur le tout-radar et l'automatisation de la répression routière est contreproductive pour la sécurité.**

**D'une part, « 40 millions d'automobilistes » appelle tous les usagers opposés au recours à outrance aux radars à signer la pétition en ligne « [Plus un radar de plus](#) ». D'autre part, l'association milite pour la création d'une police dédiée à la circulation routière et spécialement formée à l'action sur le terrain.**

### **Toujours plus de radars, toujours plus d'argent... mais toujours moins de sécurité**

En 2019, les 450 voitures-radars circulant sur le territoire français ont flashé 1,9 million de fois. Encore quasi-exclusivement conduites par des agents assermentés des forces de l'ordre, elles ne roulaient en moyenne que 1h45 par jour, mais permettaient déjà à l'État d'engranger un joli pactole. Avec la privatisation de près de la moitié de ces véhicules – dont le temps de circulation quotidien est contractuellement porté à 8h – les recettes récoltées au titre des amendes devraient exploser, d'autant plus que le nombre global des radars de vitesse est appelé à augmenter encore d'ici l'année prochaine.

En 2017, l'argent de la répression routière a dépassé le seuil symbolique du milliard d'euros issus des contraventions routières. « Pour autant, l'année n'a pas été marquée par une chute vertigineuse de l'accidentalité, bien au contraire... Le rapport de la Cour des Comptes publié l'été dernier stipulait d'ailleurs à ce sujet qu'aucun progrès notable n'avait été réalisé entre 2013 et 2019 en matière de sécurité routière. Alors que l'on ne vienne plus prétendre que l'accroissement du parc radars ou la délégation de ces outils de répression massive à des sociétés privées servent la sécurité des usagers ; la vérité, c'est que les radars ne sont là que pour l'argent » estime Daniel QUÉRO, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes ».

## Une police de la route pour une sécurité routière plus efficace

Depuis de nombreuses années, l'association préconise de changer de logiciel, d'une part pour restaurer la confiance et l'acceptabilité de la politique de sécurité routière pour les usagers, et d'autre part pour la rendre réellement efficace.

Le défaut majeur des voitures-radars confiés à des sociétés privées, c'est qu'étant donné que les personnes qui les conduisent ne sont pas des agents de police assermentés, elles ne peuvent pas intervenir pour faire cesser un comportement dangereux sur la route, qu'il s'agisse d'un conducteur en état d'ébriété, d'un dépassement dangereux ou d'un grand excès de vitesse. Il n'y a donc aucune chance pour que cette mesure améliore la sécurité des usagers.

« Au contraire, plutôt que de déléguer et d'automatiser à tout-va la verbalisation et la répression des comportements déviants sur la route, il faut remettre l'humain au cœur du système : les agents doivent être présents sur le terrain pour jouer un rôle dissuasif, pour faire de la pédagogie auprès des conducteurs, pour stopper et sanctionner les chauffards avant que leur comportement ne provoque des drames. Tout cela, le radar le plus sophistiqué du monde ne pourra jamais le faire. C'est pourquoi nous proposons la création d'une police entièrement dédiée à la circulation routière, formée pour agir sur le terrain, au plus près des usagers » expose Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

### CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY  
presse@40ma.net  
Port. : 07 78 21 24 47



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



**À propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.  
[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)